FONDATION
Abbé Pierre

LES PICS D'OR 2020

2e édition

DOSSIER DE PRESSE

2 MARS 2020, 20 HEURES. THÉÂTRE DE L'ATELIER

SOYONS HUMAINS

LE COMBAT DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE
CONTRE LES DISPOSITIFS ANTI-SDF

Dispositif urbain anti-SDF

Mobilier urbain public ou privé (grilles, pics, roches, poteaux…), mesures administratives (arrêtés anti-mendicité, anti-bivouac, anti-glanage) empêchant, intentionnellement ou non, les personnes sans-domicile de s'asseoir ou de s'allonger dans la rue.

Ces différents « dispositifs » ont pour résultat d'interdire aux personnes sans-abri de s'abriter, de se reposer ou de dormir.

Pour la Fondation Abbé Pierre, ces dispositifs sont des **moyens inhumains qui invisibilisent les personnes les plus démunies**, en les éloignant des centres-villes et, *in fine*, des regards.

En aucun cas, la Fondation ne défend la vie à la rue mais elle dénonce ce que l'on en a fait : un lieu toujours plus hostile et dangereux pour les personnes qui y sont astreintes.

Elle rappelle que les personnes sans-abri, comme tout être humain, ont des droits fondamentaux, qui ont été rassemblés au sein de la **Déclaration des droits des personnes sans abri**.

En décembre 2017, la Fondation Abbé Pierre a mené une opération coup de poing d'affichage, destinée à alerter les citoyens sur le scandale des équipements urbains anti-SDF. À cette occasion, elle a mis en place la **plateforme soyonshumains.fr**, qui recense – *via* la contribution de citoyens sur Twitter ou par mail – **ces dispositifs partout en France**. Depuis, cette plateforme est alimentée régulièrement. **Elle recense actuellement 445 dispositifs.**

En février 2019, après les avoir dénoncés, la Fondation Abbé Pierre a décidé de les récompenser au cours d'une cérémonie satirique : **les « Pics d'Or »**.

La deuxième édition aura lieu le 2 mars 2020 au Théâtre de l'Atelier, partenaire de l'événement.

Cette cérémonie permet en premier lieu de **sensibiliser l'opinion publique** sur l'hostilité urbaine à l'égard des personnes sans domicile et de rappeler que la collectivité tout entière a le devoir de respecter la dignité des personnes sans-abri.

Elle permet également de **faire prendre conscience aux commanditaires de ces dispositifs** (l'État, les collectivités locales, les entreprises de transport, les commerçants, les copropriétés, les riverains…) **qu'il faut traiter le problème du sans-abrisme plutôt que le déplacer.**

LA SÉLECTION DES PICS D'OR

CATÉGORIE
« FALLAIT OSER »
LE PRIX DU DISPOSITIF LE PLUS DÉCOMPLEXÉ

LAURÉAT

SUR LES RAILS
Lyon, rue Crillon

XYLOPHONE
Albi, 8 rue Jules Roland

POTEAU SORTANT
Paris 18e, 57 / 59 rue du Poteau

LE GOUFFRE
Rennes, place de la République

C'est sur le site www.soyonshumains.fr que la Fondation Abbé Pierre a sélectionné le mobilier présenté lors de la cérémonie des « Pics d'Or ». Un jury d'experts a désigné les nommés dans chaque catégorie.

LA SÉLECTION DES PICS D'OR

CATÉGORIE
« FAITES CE QUE JE DIS, PAS CE QUE JE FAIS »
LE PRIX DU DISPOSITIF LE PLUS CONTRADICTOIRE

LAURÉAT

ESPRIT DE FAMILLE
Toulon, 44 boulevard de Strasbourg

SERMENT D'HYPOCRITE
Marseille, 1 place Bernard Cadenat

TU NE TE REPOSERAS POINT
Toulon, 2 rue François Fabié

PRIVÉ DE RÉCRÉ
Paris 2e, 27 boulevard Poissonnière

C'est sur le site www.soyonshumains.fr que la Fondation Abbé Pierre a sélectionné le mobilier présenté lors de la cérémonie des « Pics d'Or ». Un jury d'experts a désigné les nommés dans chaque catégorie.

LA SÉLECTION DES PICS D'OR

CATÉGORIE
« NI VU NI CONNU »
LE PRIX DU DISPOSITIF LE PLUS FOURBE

LAURÉAT

ARABESQUE
Lille, 292 rue Solférino

À BLOC
Paris 19e, passerelle Claude-Bernard

LE RIDEAU DE FER
Nantes, rue Coustard

COUPS DE CRAMPONS
Paris 8e, 14 rond-point des Champs-Elysées

C'est sur le site www.soyonshumains.fr que la Fondation Abbé Pierre a sélectionné le mobilier présenté lors de la cérémonie des « Pics d'Or ». Un jury d'experts a désigné les nommés dans chaque catégorie.

LA SÉLECTION DES PICS D'OR

CATÉGORIE
« BOUGE DE LÀ »
LE PRIX DE L'ARRÊTÉ « ANTI-PRÉCAIRES »

LAURÉAT EX AEQUO

CALAIS
Les associations s'insurgent contre un arrêté interdisant la distribution de repas aux migrants en centre-ville.

SANS FAIM NI SOIF

LAURÉAT EX AEQUO

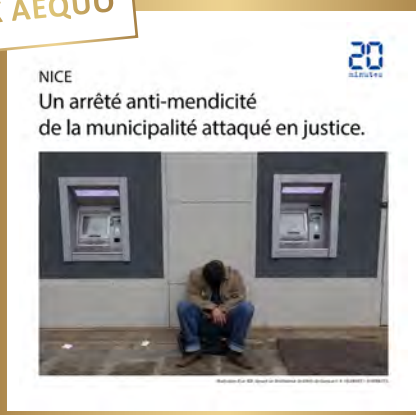
NICE
Un arrêté anti-mendicité de la municipalité attaqué en justice.

SALADE NIÇOISE

STRASBOURG
L'arrêté anti-mendicité agressive reprend du service samedi.

STRASBOUGE DE LÀ

PÉRIGUEUX
Un nouvel arrêté anti-mendicité déjà décrié.

PÉRIGUEUX, PAYS GORE

C'est sur le site www.soyonshumains.fr que la Fondation Abbé Pierre a sélectionné le mobilier présenté lors de la cérémonie des « Pics d'Or ». Un jury d'experts a désigné les nommés dans chaque catégorie.

LA SÉLECTION DES PICS D'OR

CATÉGORIE
« C'EST PAS MIEUX AILLEURS »
LE PRIX INTERNATIONAL

LAURÉAT

LE FIGARO

LAS VEGAS, USA

Dormir sur la voie publique devient un délit passible de prison

LAS VEGAS PARANO

À LA PORTE
Bruxelles, Porte d'anderlecht

20 minutos

MADRID, PLAZA DE TIRSO DE MOLINA, ESPAGNE

Pics, barrières, bancs individuels... l'architecture urbaine la plus hostile pour les sans-abri

L'AUBERGE ESPAGNOLE

24 heures

VAUD, SUISSE

Les mendiants vaudois ont écopé de 14 000 francs d'amende.

QUAND MENDIER VAUD CHER

C'est sur le site www.soyonshumains.fr que la Fondation Abbé Pierre a sélectionné le mobilier présenté lors de la cérémonie des « Pics d'Or ». Un jury d'experts a désigné les nommés dans chaque catégorie.

LA SÉLECTION DES PICS D'OR

CATÉGORIE

« LE CLOU »

LE PRIX DU DISPOSITIF LE PLUS AGRESSIF

LAURÉAT

LES CHAMPIGNONS DE PARIS
Paris 10e, 20 Rue Vicq d'Azir

CLOUER AU PILORI
Saint Malo, 12 rue de Dinan

LAVOMA'PIC
Rennes, 20 rue de Penhoët

L'ARLEQUIN
Cholet, 30 rue Bretonnaise

C'est sur le site www.soyonshumains.fr que la Fondation Abbé Pierre a sélectionné le mobilier présenté lors de la cérémonie des « Pics d'Or ». Un jury d'experts a désigné les nommés dans chaque catégorie.

MEMBRES DU JURY

J-S
ambassadeur de La Cloche

LAURA GRUARIN
co-directrice de La Cloche

LOU-JAYNE HAMIDA
déléguée du Conseil National des Personnes Accueillies (CNPA)

NATHALIE OKONSKI
déléguée du Conseil National des Personnes Accueillies (CNPA)

CHRISTIAN PAGE
auteur de *Belleville au cœur* (Slatkine & Cie, 2018)

MICKAËL LABBÉ
directeur du département de Philosophie de l'université de Strasbourg,
auteur de *Reprendre place, Contre l'architecture du mépris* (Editions Payot & Rivages, 2019)

MARIE LOISON-LERUSTE
maîtresse de conférence en sociologie à l'Université Paris 13

BRUNO MOREL
directeur général d'Emmaüs Solidarité

ANNE-SOPHIE RANAIVO
docteure en droit public de l'Université Paris I

CHRISTINE BORZELLINO
membre de la Ligue des droits de l'Homme

MANUEL DOMERGUE
directeur des études de la Fondation Abbé Pierre

PROGRAMME

Maîtresse de cérémonie :
Aïda Touihri, journaliste.

OUVERTURE DE LA CÉRÉMONIE

Par Christophe Robert, délégué général
de la Fondation Abbé Pierre.

PRÉSENTATION DE LA BOUTIQUE SOLIDARITÉ DE MARSEILLE

Par Jean-Christophe Dessart, travailleur social,
et Athmane Bakouche, bénévole.

ARCHITECTURE URBAINE, ENTRE SUSPISCION ET MÉPRIS

Par Mickael Labbé, directeur du département
de philosophie de l'université de Strasbourg.

SDF : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ ?

Par Arié Alimi, avocat et représentant de la Ligue
des Droits de l'Homme.

LES PRIX DÉCERNÉS

FALLAIT OSER

Le Prix du dispositif le plus décomplexé.
Par Pabo Mira, humoriste.

FAITES CE QUE JE DIS, PAS CE QUE JE FAIS

Le Prix du dispositif le plus contradictoire.
Par Christian Page, ancien SDF et auteur
de *Belleville au cœur* (Slatkine & Cie, 2018).

NI VU NI CONNU

Prix du dispositif le plus fourbe.
Par Redouanne Harjane, acteur, humoriste.

BOUGE DE LÀ

Prix de l'arrêté anti-mendicité.
Par Guillaume Meurice, humoriste.

C'EST PAS MIEUX AILLEURS

Le Prix international.
Par Louis-Julien Petit, réalisateur du film
Les invisibles.

LE CLOU

Le Prix du dispositif le plus agressif.
Par Blanche Gardin, humoriste.

Clôture de la cérémonie

ET APRÈS ?

La Fondation Abbé Pierre poursuit ce combat et appelle tous les citoyens à se joindre à elle et à :

1. Continuer de signaler les dispositifs anti-SDF (mobilier et arrêtés anti-mendicité) sur la plateforme *soyonshumains.fr* :

- *via* Twitter, avec le hashtag #SoyonsHumains (en se géolocalisant),
- *via* l'adresse mail : picsdor@fap.fr, avec photos et adresse.

2. Alerter les élus locaux :

- Pour qu'ils promeuvent, signent et appliquent la Déclaration des droits des personnes sans-abri.
- Pour qu'ils retirent le mobilier urbain public et les arrêtés anti-précaires (ou s'abstiennent d'en installer ou d'en prendre).
- Pour qu'ils se positionnent, lorsqu'un dispositif est repéré, pour son retrait.
- Pour qu'ils soient attentifs lorsque des marchés publics sont passés.
- Pour qu'ils mettent en place des mesures de signalement auprès des propriétaires et des commerçants lorsque des dispositifs sont installés dans des immeubles privés.

Après la signature par plus de 200 candidats aux élections municipales, en février 2020, d'une tribune appelant à adopter et respecter la Déclaration des droits des personnes sans-abri, la Fondation Abbé Pierre veillera à ce que ces engagements soient respectés par les nouveaux élus. Elle diffusera notamment un guide pratique pour décliner concrètement les 14 droits mis en avant par cette Déclaration.

Tribune – Elles n'ont pas de logement, mais elles ont des droits.

En parallèle, la Fondation réitère sa demande d'adopter un plan « Sans domicile : objectif zéro » autour de 7 axes forts :

- Le « Logement d'abord », qui considère que tout le monde mérite d'être logé, sans condition ni préalable.
- La production de 150 000 logements vraiment sociaux par an.
- L'attribution de ces logements en priorité aux plus défavorisés.
- La mobilisation du parc privé pour compléter l'offre de logement abordable.
- L'accueil digne des personnes migrantes.
- La fin des expulsions locatives sans relogement et la prévention des ruptures.
- L'accès aux droits et aux services des personnes à la rue, grâce – notamment – au renforcement des accueils de jour.

Être humain !

Délégation Générale

3, rue de Romainville
75019 Paris

Tél. : 01 55 56 37 00

Anne Lambert de Cursay

Chargée des relations médias
alambertdecursay@fondation-abbe-pierre.fr

Tél. : 06 23 25 93 79 / 01 55 56 37 45

fondation-abbe-pierre.fr